



**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Bureau des concours**

**RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'UN ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX AU SEIN DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION
SUPÉRIEURE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Il est ouvert au titre de l'année 2024 un concours d'adjoints techniques territoriaux au sein des services de l'administration supérieure des îles Wallis et Futuna.

Le nombre de postes ouverts est de 1 (un).

Le poste à pourvoir est :

Lieu du poste	Service	Intitulé du poste	Caractéristiques du poste
Futuna	Antenne du Service des Travaux Publics à Futuna	Fontainier	<i>Maintenir les installations en état de fonctionnement, garantir la distribution de l'eau aux usagers et contribuer à la bonne marche de tous les travaux de rénovation, modernisation des réseaux de Futuna et tous travaux neufs.</i>

L'ouverture des inscriptions est fixée au **vendredi 2 février 2024 à 08h00 (heure de Wallis et Futuna)**.
La clôture des inscriptions est fixée au **vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00 (heure de Wallis et Futuna)**.

Les candidats doivent présenter un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- **un formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé (disponible sur le site de l'administration supérieure : www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr ;**
- **un curriculum vitae détaillé du candidat indiquant le niveau d'études ainsi que la photocopie du ou du dernier diplôme obtenu ;**
- **une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat ;**
- **une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport**
- **l'accusé de réception obligatoirement complété par le candidat ;**

Les dossiers de candidatures doivent être déposés :

- **soit par courriel à : yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
ou amanda.biernaczyk@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr**
- **soit au service des ressources humaines à l'administration supérieure – bureau des concours (9h-12h /14h-16h).**

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne pourra être pris en considération.

La commission de présélection arrêtera, la liste des candidats qui seront convoqués pour l'oral d'admission.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'administration supérieure des îles Wallis et Futuna aux adresses électroniques suivantes : yann.logologofolau@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr ou amanda.biernaczyk@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr